



**Secrétariat général
Délégation à la mobilité et aux carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/DMC/2018-807

05/11/2018

Date de mise en application : 03/11/2018

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 02/12/2018

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Vacance d'un emploi de sous-directeur de la santé et de la protection au service des actions en production primaire de la direction générale de l'alimentation (DGAL)

Destinataires d'exécution

DRAAF
DAAF
DDT(M)
DD(CS)PP

Avis de vacance d'un emploi de sous-directeur

JORF n°0254 du 3 novembre 2018

Est déclaré susceptible d'être vacant au ministère de l'agriculture et de l'alimentation, l'emploi de sous-directeur de la santé et de la protection animales au service des actions sanitaires en production primaire de la direction générale de l'alimentation (DGAL).

La sous-direction de la santé et de la protection animales est chargée de l'élaboration, du suivi, du contrôle et de l'évaluation de la politique, de la législation et de la réglementation relatives à la santé animale, à l'identification et aux mouvements des animaux, à la protection animale, à l'alimentation animale, aux sous-produits animaux, à la prévention de la santé publique en production primaire animale, à la pharmacie vétérinaire et à l'exercice de la profession vétérinaire. Ces actions s'inscrivent dans les orientations ministérielles dégagées notamment lors des Etats généraux de l'alimentation et s'appuient sur la mise en œuvre d'une gouvernance sanitaire rénovée impliquant les organisations professionnelles et tenant compte de l'évolution de l'organisation territoriale de l'Etat. Cette sous-direction participe aux travaux des instances européennes et internationales dans son domaine de compétence.

Le titulaire du poste assure l'encadrement des quatre bureaux composant la sous-direction. Il est appelé à participer à de nombreuses réunions nationales et internationales et contribue à l'animation du réseau des acteurs de santé et de la protection animale et en premier lieu des services déconcentrés.

Le candidat retenu devra disposer de compétences dans ces domaines, de préférence enrichies par une expérience de terrain. Il devra posséder en outre de réelles qualités de dialogue et de négociation. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Patrick DEHAUMONT, directeur général de l'alimentation (patrick.dehaumont@agriculture.gouv.fr, tél. : 01-49-55-58-10) ou de M. Alain TRIDON, chef du service des actions sanitaires en production primaire (alain.tridon@agriculture.gouv.fr, tél. : 01-49-55-44-56).

Conformément aux dispositions du décret n° 2012-32 du 9 janvier 2012 relatif aux emplois de chef de service et de sous-directeur des administrations de l'Etat, les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être transmises, par la voie hiérarchique, au directeur général de l'alimentation à l'adresse suivante :

patrick.dehaumont@agriculture.gouv.fr, 251, rue de Vaugirard, 75732 Paris Cedex 15, ainsi qu'à la déléguée à la mobilité et aux carrières à l'adresse suivante : claudine.lebon@agriculture.gouv.fr, dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel de la République française.